



**AVEC L'ADATEEP  
ÉDUCATION A LA SÉCURITÉ ET A LA CITOYENNETÉ**

**Même s'ils sont le moyen le plus sûr pour se rendre à l'école, les Transports Scolaires comportent des risques.**

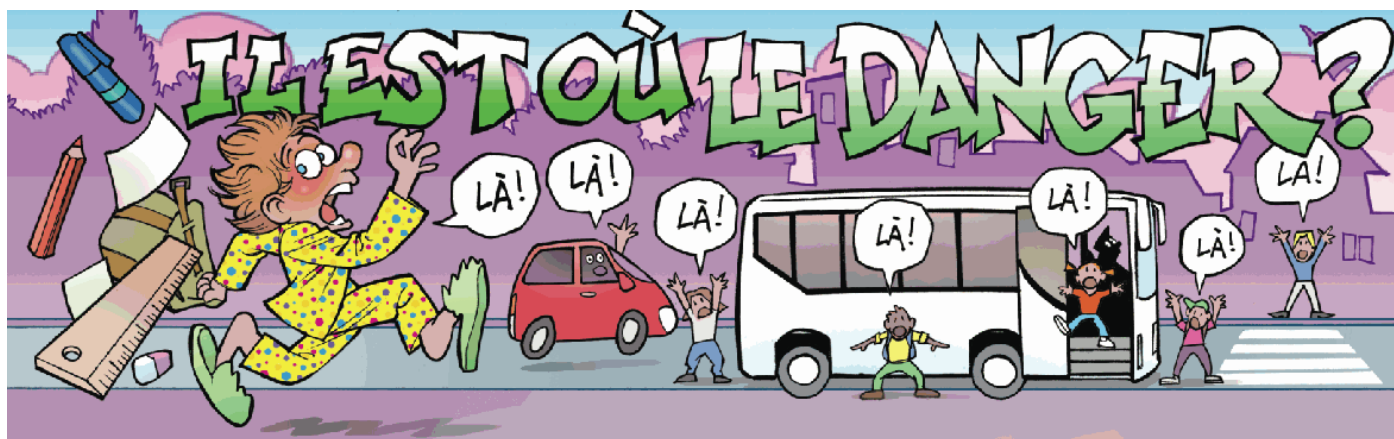
Monter mieux, Avoir un comportement citoyen à l'intérieur d'un car, Traverser mieux, Sortir vite : 4 Objectifs à atteindre.

Les animateurs de L'**ADATEEP 62 (Association Départementale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public)** ont pour mission de sillonner le département du Pas-de-Calais afin d'informer les enfants des dangers potentiels qui les guettent en les responsabilisant par le biais du jeu et en dédramatisant la situation.

Ces opérations « **TRANSPORT ATTITUDE** » sont le cheval de bataille de l'ADATEEP. Inlassable ambassadrice de la sécurité dans les transports scolaires, l'ADATEEP 62, présidée par Willy DOUCHE a sensibilisé les élèves aux dangers potentiels qui les guettent autour de l'autocar.

Séance pratique (avec exercice d'évacuation et présentation des organes de sécurité d'un autocar) et séance vidéo-débat tel est le déroulement d'une séquence.

Ces animations ayant comme partenaires : **le Conseil Départemental, la CUA, la CAPSO, la CAB, le SITAC, le SMT, l'Inspection Académique du Pas-de-Calais**, d'une part et **la Sécurité Routière**, d'autre part, ont pour but d'approfondir la réflexion et la sensibilisation sur les points suivant : l'approche à pied – l'attente du car (ne pas confondre « terrain de jeux et arrêt d'autocar ») – le comportement à l'arrivée du car – la montée, l'installation, les attitudes et le comportement citoyen à l'intérieur du car (respect du matériel et des personnes) – la descente du car et la traversée de la rue.



La 34<sup>ème</sup> campagne d'éducation à la sécurité et à la citoyenneté, « TRANSPORT ATTITUDE », pose la question : "Il est où le danger?"

Une fois de plus, les dernières statistiques d'accidentologie du transport scolaire ont montré que les accidents les plus graves surviennent autour du véhicule à l'arrêt. L'ANATEEP veut insister auprès des jeunes en les interpellant sur la présence de risques à l'approche de leur transport. L'objectif est de les sensibiliser à la nécessité d'être particulièrement attentifs aux abords du car ou du bus, de ne pas traverser derrière ni devant le véhicule au point d'arrêt, mais d'attendre que le véhicule se soit éloigné, d'éviter d'utiliser son téléphone mobile afin d'avoir toute la concentration requise. Dans les gares routières et/ou scolaires dans lesquelles affluent à la fois de nombreuses personnes et des véhicules, la vigilance s'impose car le danger surgit de partout.

Le transport scolaire est le mode de transport routier le plus sûr, loin devant la voiture particulière ou le deux-roues, notamment motorisé. De nombreuses améliorations réglementaires et techniques, comme l'équipement de l'ensemble des autocars en ceintures de sécurité et leur port obligatoire, contribuent à cette sécurité et à la confiance des familles. Mais des drames peuvent survenir à cause de simples comportements humains défaillants : des bousculades près d'un autocar, l'inattention à la traversée, le refus ou l'oubli de boucler sa ceinture de sécurité. C'est pour lutter contre ces causes d'accident que la nouvelle campagne nationale d'éducation « Transport attitude » 2020 est lancée.

Enfin, le danger peut être également dans des comportements inappropriés ou des faits de harcèlement contre des élèves. Le harcèlement ne s'arrête pas au portail de l'établissement scolaire. Se taire revient alors à cautionner le harceleur. Pour tout témoignage ou question relatifs à de tels agissements, téléphonez au 3020\* et dites « Non au harcèlement ! ».

\* numéro vert, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés). Gratuit, anonyme, confidentiel.

L'accident routier peut entraîner le décès, mais il peut aussi occasionner de graves séquelles ou de lourds handicaps chez les victimes. Dans tous les cas, il n'y a pas d'avenir désirable possible.

Quelques consignes fondamentales :

- \* Lors de ses animations, l'ANATEEP rappelle aux élèves qu'il ne faut pas traverser devant ni derrière un car à l'arrêt mais attendre que celui-ci soit parti pour avoir toute la visibilité requise.
- \* Les parents qui attendent leurs enfants ou les conduisent au car doivent se placer du côté de l'accès au car, afin d'éviter de contraindre leur enfant à traverser de manière intempestive.
- \* Bien entendu, le port obligatoire de la ceinture de sécurité est également rappelé ; la ceinture évite l'éjection du passager en cas de retournement.
- \* Enfin, aujourd'hui, les baladeurs MP3 et téléphones mobiles permettent d'écouter de la musique tout en se déplaçant. Cependant, les jeunes doivent éviter l'usage de ces appareils lors de ces moments délicats pour leur sécurité et sur ces zones de danger. Ils doivent pouvoir entendre les véhicules qui circulent ; tous leurs sens (vision, écoute, attention,...) doivent être en éveil.

*Le transport fait partie de la vie quotidienne de l'élève. Il est souhaitable qu'il connaisse les efforts faits par la collectivité qui assure l'organisation et le fonctionnement du transport scolaire.*

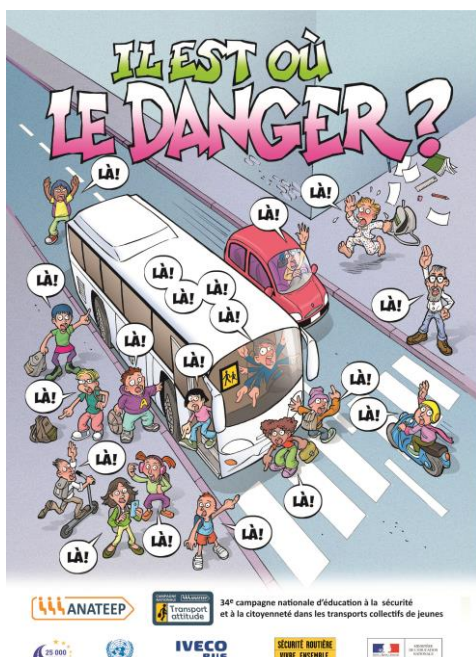
*Savoir que le transport scolaire est un transport gratuit dans notre département : ce fut le 1<sup>er</sup> département à accorder la gratuité. Mais quand on parle de gratuité pour la famille, ce transport a un coût pour le **Conseil régional, la CUA, la CAB, la CAPSO, le SITAC ou le SMT** qui « règlent la facture ».*

*Comprendre les contraintes des conducteurs, des entreprises, des organisateurs, écouter et être écouté, ceci concourt à la formation de son sens civique et favorise le développement d'un comportement adapté.*

*L'ANATEEP, relayée par l'ADATEEP 62 veut, en menant des actions de prévention, de formation et d'éducation à la sécurité au sein des établissements scolaires, permettre à tous de développer des comportements responsables.*

*C'est en mobilisant l'ensemble des acteurs et des partenaires du transport, en améliorant la sécurité aux points d'arrêt, qu'on réduira le nombre de victimes.*

*Elle organise également des journées d'information pour les accompagnateurs dans les R.P.I. (Regroupements Pédagogiques Intercommunaux)*



#### **CONTACTS :**

**Monsieur Willy DOUCHE**  
Président de l'ADATEEP 62  
738 Rue d'Aire 62350 SAINT-VENANT  
Tel : 03/21/27/54/82      Port : 06/82/45/09/42

**Mademoiselle Stéphanie DOUCHE**  
Secrétaire Générale de l'ADATEEP62  
135 Rue de Calonne 62350 ROBECQ  
Tel : 03/21/25/90/22      Port : 06/30/17/82/81

Site : <https://adateep62.jimdo.com/>

Page Facebook : adateep62

[Vous pouvez également nous contacter sur adateep62@laposte.net](mailto:Vous pouvez également nous contacter sur adateep62@laposte.net)